

# Discours lors des commémorations du centenaire du génocide arménien

*Erevan – Vendredi 24 avril 2015*

Monsieur le Président de la République d'Arménie,

Messieurs les présidents de Russie, de Chypre et de Serbie,

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs,

Je tenais au nom de la France à être présent à Erevan, en ce 24 avril 2015, pour marquer le centenaire du génocide. Je m'incline devant la mémoire des victimes et je viens dire à mes amis arméniens que nous n'oublierons jamais les tragédies que votre peuple a traversées.

Il y a 100 ans, une haine destructrice a voulu exterminer une population parce qu'elle était arménienne. Cette haine a commis des massacres considérables, mais elle n'a pas pu atteindre sa fin ultime. Vous êtes là debout, vivants, l'Arménie porte une mémoire singulière mais son message est universel, c'est celui de la résistance, c'est celui de la reconnaissance, c'est celui de l'espérance.

Le génocide a commencé comme tous les massacres par une rafle d'intellectuels, dans la nuit du 23 au 24 avril 1915 à Constantinople, ils ont été arrêtés et suppliciés. Et la mécanique infernale de l'extermination s'est mise en marche : déplacements forcés, déportations massives, exécutions sommaires et abandon des plus fragiles dans le désert pour finir avec les camps de concentration.

Dès le 24 mai 1915, la France, la Grande Bretagne et la Russie ont dénoncé dans une déclaration commune des crimes contre l'humanité et contre la civilisation. C'était la première fois que les mots « crime contre l'humanité et contre la civilisation » étaient prononcés ; et ces mots-là l'ont été pour dénoncer le génocide arménien.

C'est au nom de cette condamnation que la France a accueilli une partie des rescapés du génocide. Ces naufragés sont arrivés en France avec comme seul bagage la tragédie qu'ils avaient vécue. Ils y ont trouvé une nouvelle patrie, cette patrie-là, la France, ils l'ont défendue avec courage quand elle fut attaquée par les nazis ; la France, ils ont contribué à la reconstruire après la guerre ; la France ils l'ont faite rayonner par leurs talents partout dans le monde mais jamais en oubliant leurs origines.

J'ai une pensée aujourd'hui à Erevan pour tous mes concitoyens d'origine arménienne : des savants, des médecins, des entrepreneurs, des fonctionnaires, des ouvriers, des sportifs, des artistes, ils sont la France autant qu'ils sont l'Arménie et ils font briller nos deux pays comme Charles AZNAVOUR qui est notre fierté commune.

En France, nous avons toujours voulu rappeler les circonstances dramatiques qui nous ont unis au sort des Arméniens. De nombreux monuments rappellent les massacres. A Paris, en plein cœur de la capitale, une statue représentant KOMITAS – dont la vie fut brisée en 1915 – a été érigée en l'honneur des victimes du génocide. Et chaque 24 avril, un rassemblement s'y tient, ce sera le cas cet après-midi et des discours y sont prononcés. A Lyon, sur l'une des plus prestigieuses places de la ville, c'est un monument de 36 colonnes qui représente une partition de KOMITAS qui a été élevé.

Nous sommes également conscients que c'est avec cette disparition de 1,5 million d'Arméniens il y a 100 ans que le mot « génocide » a pu être si je puis dire inventer. C'est Raphael LEMKIN, un Américain juif d'origine polonaise qui décida d'appeler ainsi, génocide, en 1944 alors que la monstruosité de la Shoah venait d'être révélée aux yeux d'un monde aussi effrayé qu'il avait été longtemps incrédule.

Depuis, le 29 janvier 2001, c'est par la solennité d'une loi, la loi de la République que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ». Cette loi proclame une évidence, elle énonce des faits établis depuis longtemps par les historiens. Leur travail n'est pas épuisé, c'est pourquoi à Paris s'est tenu le mois dernier un colloque international sur 100 ans de recherche sur le génocide des Arméniens. Et je veux saluer tous les universitaires qui sont à l'initiative de ce grand colloque scientifique et qui m'accompagnent aujourd'hui à Erevan.

Cette loi de 2001 fut un acte de vérité, cette loi était nécessaire car il n'y a que la vérité qui puisse apaiser les vivants et rendre justice aux morts. Cette loi, elle était et elle est respectueuse, car la lucidité n'accuse pas le présent au nom des erreurs du passé. Cette loi, elle est conforme aux valeurs de la République française, car la France veut être toujours au côté de ceux qui se battent pour la reconnaissance de leur droit le plus sacré. Le premier droit c'est celui de la mémoire.

La France lutte contre le négationnisme, le révisionnisme, l'effacement des preuves parce que c'est répéter les massacres que d'ignorer ou de feindre d'ignorer ce qui s'est produit dans l'histoire. La France ne fait pas de distinction entre les tragédies, elle reconnaît le génocide des Cambodgiens et celui des Tutsis. C'est la raison pour laquelle, j'ai autorisé la déclassification des archives de la présidence de la République française sur le Rwanda.

La France dénonce avec autant de force tous les massacres, où qu'ils se produisent et qui révèlent des crimes contre l'humanité. Chaque fois que des chrétiens sont tués parce qu'ils sont chrétiens, chaque fois que les juifs le sont parce qu'ils sont juifs, des musulmans parce qu'ils sont musulmans, la France alors est présente et agit.

Au Moyen-Orient, au moment même où je parle, une entreprise méthodique et systématique d'éradication est à l'œuvre. Les musulmans sont par leur nombre les premières victimes, et c'est toute la mosaïque de peuples, de religions de cette région qui est devenue une cible : les chrétiens d'Orient, notamment les Arméniens de Syrie, les Turkmens, les Kurdes, les Shabaks, bref ! Toutes les minorités sont aujourd'hui menacées par l'exil, l'asservissement et la mort.

La barbarie des terroristes Daech frappe jusqu'aux vestiges de notre patrimoine commun, parce que les terroristes veulent toujours tuer, non pas simplement le présent mais aussi ses racines. Le danger, c'est toujours la disparition des minorités, c'est pourquoi il était important d'être ici, à Erevan, pour appeler à la défense de toutes les minorités et notamment des chrétiens d'Orient. A ces populations qui font la richesse et la diversité du Moyen-Orient, nous devons apporter notre solidarité et notre protection. Et nous devons soutenir tous les Etats démocratiques qui, dans cette région, permettent de vivre ensemble.

La France ne donne pas de leçon, elle sait ce qu'est le poids de l'histoire, ce que le passé de nos nations compte de périodes glorieuses, mais aussi de temps plus sombres. Commémorer un génocide n'est pas ouvrir un procès, c'est évoquer la souffrance et la peine de ceux qui ont survécu et de leurs enfants. C'est reconnaître une tragédie qui, par son ampleur, a frappé l'humanité toute entière. Commémorer un génocide, c'est lutter pour que le souvenir de cette horreur puisse empêcher qu'une autre horreur ne se répète ou ne se reproduise.

Voilà pourquoi célébrer le centenaire du génocide arménien était pour la France un devoir, pour rappeler l'ampleur des victimes, pour saluer la dignité des vivants et surtout pour transmettre l'histoire de cette tragédie aux nouvelles générations. Etre aujourd'hui à Erevan, c'est également contribuer à l'apaisement, à la réconciliation et au dépassement, car la mémoire ne doit pas être utilisée pour diviser mais pour unir. Le centenaire du génocide arménien est donc dédié à la paix et au progrès pour l'Arménie, pour la région et pour l'ensemble du monde. Le centenaire du génocide arménien, c'est un appel à la paix et à la réconciliation.

Il y a en Turquie des mots et des mots importants qui ont déjà été prononcés, mais d'autres sont encore attendus pour que le partage du chagrin puisse devenir le partage d'un destin. Je souhaite que la frontière entre la Turquie et l'Arménie puisse se rouvrir prochainement, pour que ces deux peuples si proches ne soient plus deux voisins lointains, ainsi que le constatait avec amertume l'intellectuel turc assassiné, Hrant DINK, Je pense aussi à la question du Haut-Karabakh qui continue à semer la mort aujourd'hui, et je vous confirme que la France fera tout avec ses partenaires pour aider à la recherche d'une solution pacifique et durable.

Voilà le message d'Erevan, la paix, oui toujours la paix, la paix pour la mémoire des victimes, la paix pour la sérénité des vivants, la paix pour la région, la paix pour le Moyen-Orient, reconnaître, je dis bien reconnaître le génocide arménien, commémorer son centenaire c'est un acte de paix.